



N° 53235-2022/6-ACTS/DCJS

Date du : 7 mars 2024

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délibération modifiée n°35-2022/APS en date du 25 mai 2022 instituant un dispositif d'accès en ligne à des activités sportives, culturelles et artistiques dénommé « Clic & mouv' » au bénéfice des jeunes de la province Sud

PJ : un projet de délibération

Le dispositif Clic & mouv' lancé le 1^{er} mars 2023 s'inscrit dans le cadre de la stratégie provinciale en faveur de la jeunesse et plus particulièrement dans la volonté de la collectivité de favoriser l'épanouissement des jeunes et de lutter contre l'oisiveté qui peut conduire à la délinquance.

L'offre Clic & mouv'

L'année 2023 a permis de mobiliser les partenaires afin de débiter un travail de structuration de l'offre faite aux jeunes. C'est aujourd'hui plus de 300 organismes adhérents qui sont accompagnés par la collectivité provinciale. L'offre se veut accessible à tous, quelles que soient les conditions sociales et familiales, de territoire et d'offre. Cette dernière s'étoffe progressivement et propose ainsi un large panel d'activités.

La volonté de la province Sud est ainsi de transmettre à la jeunesse des valeurs notamment en matière de réussite, d'esprit d'initiative ou de citoyenneté.

Des jeunes éloignés de l'école

Le public actuellement éligible est le public scolaire âgé de 11 à 17 ans. Or des jeunes non scolarisés sont signalés par les partenaires institutionnels et associatifs ainsi que les services provinciaux de protection de l'enfance. Il s'agit des jeunes :

- en situation de handicap non scolarisés pour un effectif de près de 200 jeunes ¹ ;
- déscolarisés pris en charge dans des structures institutionnelles de la DPASS et de la DPJEJ estimés par nos services à 150.

Ce public concernerait au total 350 jeunes pour un budget de 5 250 000 francs CFP.

Des jeunes investis dans des dispositifs d'engagement citoyen

D'autres dispositifs destinés aux jeunes contribuent à l'épanouissement et l'engagement citoyen tout comme Clic & mov'. Le Bureau de l'assemblée de la province Sud est habilité à accorder un complément de crédit du porte-monnaie numérique à hauteur de 10 000 francs CFP aux jeunes investis dans un dispositif d'engagement citoyen en accord avec l'organisme ou l'institution porteuse du dispositif. L'objectif est de valoriser et gratifier l'investissement des jeunes dans une démarche citoyenne.

Le budget estimé est de 3 000 000 de francs CFP.

Ainsi, au travers de cette délibération, la province Sud propose :

- d'une part d'ouvrir aux jeunes de 11 à 17 ans en situation de handicap non scolarisés ainsi qu'aux jeunes déscolarisés pris en charge dans des structures institutionnelles l'accès au dispositif Clic & mov' ;
- et d'autre part à ceux qui sont dans un engagement citoyen de disposer d'une gratification complémentaire.

Le budget de ces nouvelles offres s'élèverait ainsi à 8 250 000 francs CFP ce qui ne modifie pas le montant global de l'autorisation d'engagement.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

¹ Rapport d'observations définitives du Groupement d'Intérêt Public « Union pour le handicap » 2017